



Chères citoyennes, chers citoyens,

Soucieux de maintenir une bonne communication avec nos habitant·es, le Conseil communal vous fait parvenir ce bulletin d'informations. Nous espérons qu'il vous sera utile et nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité de nous contacter, à tout moment, si vous avez des questions ou des suggestions, et nous nous efforcerons d'y répondre.

Le personnel de l'administration, du service technique, ainsi que le Conseil communal, vous adressent leurs meilleures salutations.

Octobre 2023

Le Conseil communal

Dépôts illicites

C'est avec grande déception que nous constatons régulièrement des dépôts illicites (déchets de chantier, matériel informatique, canettes, sacs noirs, divers végétaux, etc.) sur notre territoire. Cette situation est regrettable, notamment d'un point de vue écologique. Chaque déchet a son processus d'élimination et des mesures sont prévues en conséquence (déchetterie, écopoint, sacs NEVa, recyclage, compost, etc.). Nous vous remercions donc de bien vouloir y apporter une plus grande attention.

En outre, nous vous rappelons que le dépôt de déchets végétaux au bord d'un chemin ou dans la forêt est **strictement interdit**. Cette pratique est aussi une infraction à la loi !

Finalement, il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que l'environnement dans lequel on vit soit durablement préservé.

Etat de situation – travaux de réfection du centre du village

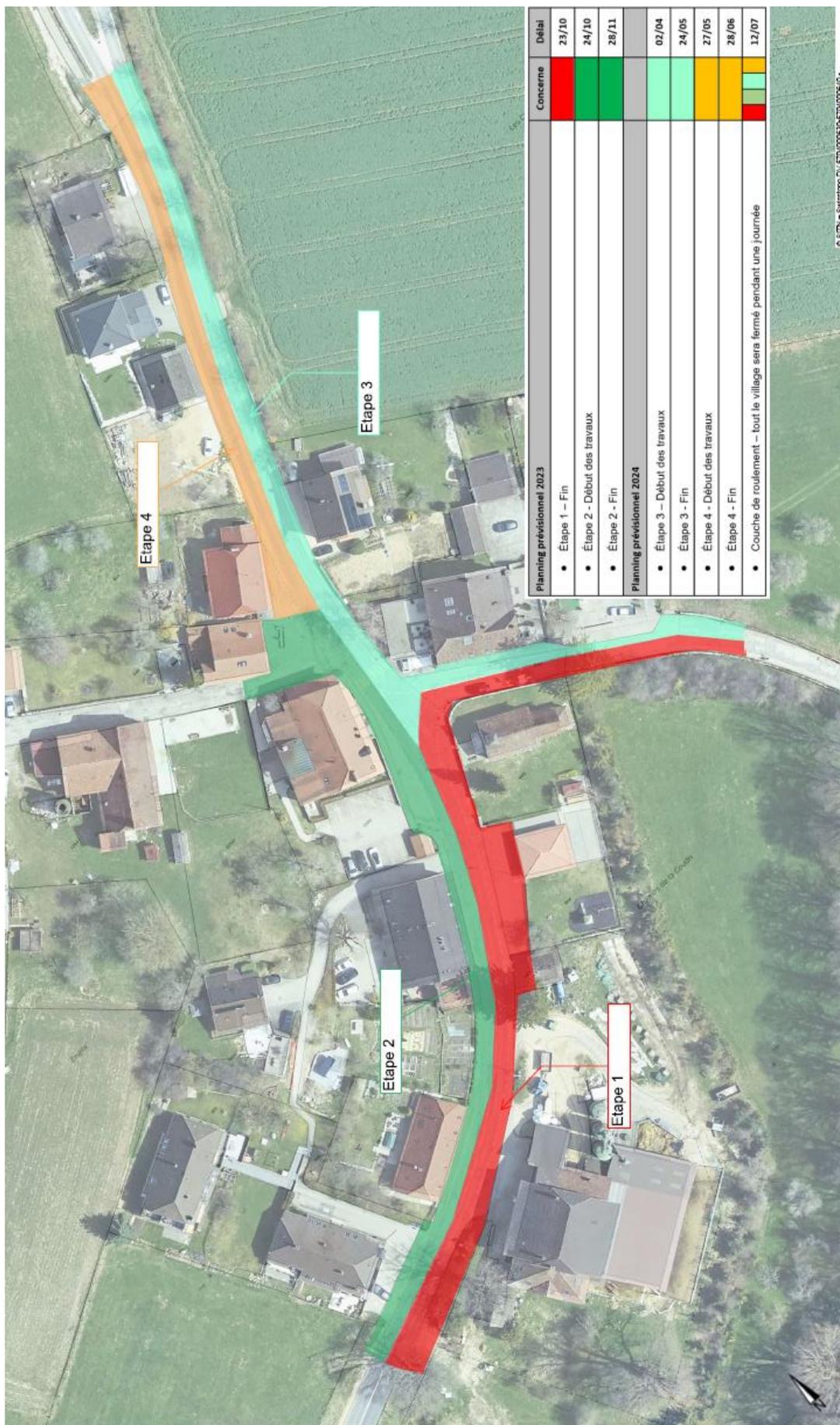
Selon le planning **prévisionnel** que vous trouvez au verso (page 2), la grande première étape de ce chantier devrait prochainement prendre fin, pour laisser place à l'étape 2. Les travaux devraient s'arrêter pour l'hiver vers la fin novembre. Le tronçon de route « Entrée sud – Carrefour » sera terminé et goudronné pour l'hiver.

Les travaux reprendront au printemps 2024 avec la réfection du tronçon « Carrefour – Entrée nord », puis la pose de la couche de roulement sur toute la longueur, ainsi que le marquage au sol. Toutefois, nous reviendrons vers vous avec des informations plus précises au fur et à mesure.

Nous remercions tous les villageois, et en particulier tous les riverains, pour leur patience et leur compréhension durant ces mois de travaux. Nos remerciements également à notre voyer-chef, M. Reichen, pour le suivi attentif des différentes étapes.



Planning prévisionnel



© SITA - Swisstopic DV 579400355-579400349



Echelle 1/750



Noctambus et service de taxi Natelec

Lors de vos virées nocturnes le week-end, afin de rentrer en toute sécurité, n'oubliez pas que le Noctambus est toujours fidèle au poste ! Les horaires et toutes autres informations sont disponibles ici : www.neuchatelville.ch → sortir et découvrir → transports et déplacements → noctambus.

Des carnets de billets pour 6 courses sont en vente à notre guichet ainsi qu'au bureau commercial transN de la place Pury, au prix préférentiel de CHF 35.00. Cette offre vous permet d'économiser le prix d'une course (CHF 7.00).

Par ailleurs, la commune a un partenariat avec la société de taxi Natelec, et offre la possibilité d'appeler cette compagnie (032/ 751.44.22) à l'arrivée du dernier bus TransN à la boucle de Saint-Blaise, aux alentours de minuit et demi (uniquement les vendredis et les samedis). Le prix de la course est de CHF 5.00.

Panneaux photovoltaïques

La question de la reprise du courant photovoltaïque par Groupe E reste délicate, cependant des travaux devraient prochainement être effectués, afin de renforcer la ligne dans le quartier du Brisecou. Nous vous rappelons que la commune n'a aucun moyen d'agir à l'encontre de Groupe E, mais nous sommes conscients de ces difficultés, et nous ne manquons jamais une occasion de leur en parler lorsque nous les rencontrons.

Prochaines séances du Conseil général

- ❖ Séance extraordinaire : le jeudi 16 novembre à 20h15.
- ❖ Séance ordinaire : le jeudi 14 décembre 2023 à 19h30.

Pour rappel, ces séances sont ouvertes au public et nous vous recommandons d'y assister régulièrement pour suivre les affaires en cours et les enjeux de notre commune.

En outre, nous vous conseillons de consulter hebdomadairement le BULCOM, afin de connaître les dates des sessions, les ordres du jour et les éventuelles modifications.

Seaux à cendres – ECAP (rappel)

A l'approche de l'hiver et de la remise en fonction des cheminées/poêles, nous vous informons qu'il reste quelques seaux à cendres disponibles. Par conséquent, si vous êtes détenteur d'une installation de chauffage à bois (poêle ou fourneau à bois, cheminée de salon, etc.), et que vous ne disposez pas encore d'un seau à cendres, nous vous invitons à venir en récupérer un à l'administration communale.



Taille des haies

Nous constatons malheureusement qu'il y a encore passablement de biens-fonds qui ne respectent pas le règlement de police concernant la taille des haies. En effet, nous vous rappelons que selon l'article 38 dudit règlement :

« Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, ni limiter la visibilité ou l'éclairage public. »

« La végétation doit se trouver au minimum à 0,5 m à l'intérieur des limites de la propriété et aucune branche d'arbre ne doit surplomber la voie publique à une hauteur inférieure à 4,5 m. »



Par conséquent, nous remercions les propriétaires de prendre les dispositions nécessaires **d'ici au 6 novembre 2023**. En cas de doutes ou de questions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre voyer-chef, M. Reichen (079 604 05 77).

A titre de rappel, un service payant de ramassage des déchets verts à domicile est organisé par la commune. Pour les détails, nous vous prions de bien vouloir vous référer au Mémo déchets.

Votation du 26 novembre 2023

L'avenir de notre commune se joue le 26 novembre prochain. Ce jour-là, les populations des 4 communes du projet de fusion Laténa, c'est-à-dire Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, se prononceront sur le mariage qui leur est proposé. Nous vous encourageons à vous rendre aux urnes, afin d'exprimer votre avis. Vous avez en outre la possibilité de venir poser vos dernières questions lors de la soirée organisée le 2 novembre prochain, au Restaurant du Chasseur, dès 19h30.

